Ville de WIMEREUX

Si vous souhaitez obtenir des informations adressez-vous à :
Mairie de WIMEREUX

A RAPPELER DANS TOUTE CORRESPONDANCE

Déclaration Préalable de Construction n° : **DP 62893 26 00053**

Reçu le **18/03/2026**

Adresse des travaux :
3 Rue Winston Churchill
62930 WIMEREUX

Nature des travaux : **construction d'un car-port et d'une remise à bois, transformation d'un garage en chambre**

Référence cadastrale : **AO154**

Destinataire :

Monsieur POLLET Jacques
3 Rue Winston Churchill
62930 WIMEREUX

Objet : **Abrogation de la procédure contradictoire**

Monsieur,

Par décision en date du 29 avril 2026, vous avez obtenu l'autorisation pour effectuer des travaux (**construction d'un car-port et d'une remise à bois, transformation d'un garage en chambre**) sur la parcelle cadastrée **AO154** sise au **3 Rue Winston Churchill 62930** à **WIMEREUX.**

Les pièces du dossier ne démontraient pas que la gestion des eaux pluviales était respectée, conformément aux dispositions de l'article UCb-4-3) du PLUi. C'est pourquoi, j'ai décidé d'engager une procédure contradictoire visant au retrait de l'autorisation d'urbanisme illégale et vous en ai informé par courrier en date du 1er juillet 2026.

Conformément aux règles de la procédure contradictoire, vous avez transmis, le 2 juillet 2026, vos observations et pièces complémentaires. Celles-ci démontrent que le projet respecte bien lesdites dispositions.

En conséquence, je vous informe de l'abrogation de la procédure contradictoire dirigée contre l'arrêté de **Déclaration Préalable de Construction** enregistrée sous le numéro **DP 62893 26 00053**.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Signé électroniquement par : Guy BOUTLEUX
Date de signature : 15/07/2026
Qualité : 1er adjoint de la ville de WIMEREUX par délégation de Maire